



Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas

Siège: mairie 38540 HEYRIEUX

Tél / fax: 04.72.48.76.79

<http://assoc.wanadoo.fr/acenas>

e-mail: acenas@wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATION n° 13

Juin Juillet 2003



Manifestation du samedi 17 mai à LYON

7 000 riverains dans les rues de Lyon pour crier notre ras le bol des nuisances à l'Est.

BRAVO !

La manifestation ACENAS-FRACTURE du 17 mai contre les nuisances dans l'est lyonnais a remporté un franc succès avec plus de 7.000 participants venus de l'Ain, de l'Isère et du Rhône.

Grâce à cette forte mobilisation, une délégation de 6 personnes a été reçue le 23 mai par Mr Michel BESSE, Préfet de Région. Une autre délégation rencontrait Mr Michel MERCIER Président du

Conseil général du Rhône le 6 juin. Pendant ces entretiens de 1h30, nous avons souligné que l'est lyonnais a déjà versé un lourd tribut à l'intérêt général avec l'accumulation d'infrastructures (routes, autoroutes, TGV, aéroport....). La population, saturée de nuisances refusera de subir une dégradation supplémentaire avec le projet d'extension de l'aéroport et la ligne fret ferroviaire !

Dans le cadre de la politique aéroportuaire, l'ACENAS a souligné la nécessité de construire une nouvelle plate-forme en région parisienne dans une zone non-nuisante. La candidature de Lyon n'est pas viable d'un point de vue économique et impossible d'un point de vue social et environnemental.

Nos deux interlocuteurs, favorables au développement de St Ex, se disent personnellement opposés à ce que St Ex devienne le troisième aéroport parisien, une sorte de poubelle parisienne. Le choix du gouvernement interviendra prochainement. Mr MERCIER a refusé de nous dire quel serait son vote de Sénateur si le projet est présenté au parlement.

Mais quels sont les impacts de l'accumulation des nuisances sur la santé des personnes ? Quelle est la situation actuelle dans l'est lyonnais avec de plus en plus de maladies respiratoires ? Comment et par qui ce problème est-il pris en compte ? Si le préfet nous a écoutés, il n'a su donner aucune réponse convaincante. Mr MERCIER quant à lui se dit favorable à la création d'un « observatoire de la santé publique » mais a-t-il les moyens d'obtenir sa création ?

Cette non-prise en compte de la santé publique est grave et nous conforte dans l'action que nous menons. On ne peut pas parler de développement durable lorsque l'on occulte la santé de milliers de personnes pour des projets qui relèvent plus de velléités politiques que d'un quelconque besoin économique.

Les prochaines étapes :

- Le 23 juin rendez-vous au Grand Lyon avec Gérard COLOMB.
- Le 24 juin rendez-vous à la Région avec Madame COMPARINI.
- Le 9 Juillet : rencontre ACENAS avec le ministère des transports, Dominique BUSSEREAU.

le rapport de l'observatoire des nuisances aériennes

Ce rapport établi par des professionnels du monde aéronautique confirme ce que nous ne cessons de répéter. Il est consultable sur le site Internet de l'observatoire : www.nuisances-aeriennes.com

En voici quelques extraits significatifs

Concernant la volonté folle de transformer Lyon en 3ième aéroport parisien :

« Le projet farfelu des autorités aéroportuaires de St Exupéry

Malgré ces handicaps incontournables, l'Aéroport de Lyon a produit un rapport de 48 pages, prévoyant 4 pistes, pour un investissement de 1,9 Milliards €. Il est envisagé de multiplier par 6 le trafic en 12 ans, pour le porter à 30 millions de passagers en 2015 !

Ce projet est le parfait exemple d'un échec assuré, sachant que cet aéroport n'enregistre qu'un trafic stagnant à 5,8 millions de passagers / an. Cette hypothèse de 30 millions de passagers en 2015 impliquerait un taux de croissance de 15%/an. C'est un objectif inaccessible, qui n'a jamais été réalisé sur aucun aéroport international dans le monde et qui est hors de portée pour Lyon.

Rappelons une fois de plus que c'est la demande qui doit créer l'offre, sinon, on va à la faillite !

Quand on est comptable des deniers publics, on ne crée pas de l'offre, là où il n'y a pas de marché.

Qu'en est il du marché sur Lyon :

« Le handicap du projet des aéroports provinciaux Lyon, Toulouse, Nantes est à cet égard considérable.

- Région Rhône-Alpes : 56ème rang européen avec au mieux une zone de chalandise de 10 millions d'habitants !

Il existe une impossibilité pour Lyon de concurrencer les autres Hubs intercontinentaux européens . . .

Toute tentative de Lyon de vouloir concurrencer les Hubs intercontinentaux étrangers se heurterait à une concurrence déjà solidement installée de ceux de Francfort, Zurich, Amsterdam, qui viennent actuellement capter efficacement la clientèle de Lyon pour la rabattre chez eux. . . .

Les compagnies aériennes ne s'engageront donc pas dans un échec garanti. »

« **Quand on veut ignorer le marché, on va à l'échec.**

on doit néanmoins rester très vigilants car si ce rapport nous est favorable, on n'ignore pour l'instant s'il sera pris en compte par les décideurs

FACE AU LOBBY POLITIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE ST EX, LA MOBILISATION DE LA POPULATION EST UN ELEMENT DECISIF POUR QUE LA RAISON L'EMPORTE

Le forcing de la CCI et du grand Lyon

Gérard COLLOMB ET LA CHAMBRE DE
COMMERCE PANIQUENT

Par un courrier, Gérard Collomb et Jean Agnes président de la CCIL, demandent aux chefs d'entreprise de la région de mener une action de lobbying pour obtenir du gouvernement que l'aéroport de Satolas soit désigné comme le 3^{ième} aéroport parisien.

Ils leur proposent de s'associer à un manifeste adressé au Premier Ministre pour lui demander de

« - **De renoncer à la réalisation d'un 3^{ième} aéroport en région Parisienne.**

- De désigner Lyon comme 2^{ième} porte d'entrée en France

- De prendre les décisions relatives au projet de liaison ferroviaire Lyon Turin et plus généralement au projet ferroviaire permettant la déserte des villes de Rhône Alpes, et au-delà d'une vaste zone de chalandise.

- De mobiliser air France et la SNCF pour favoriser un développement complémentaire de leurs activité.

De nombreuses études démontrent parfaitement « voir le rapport de l'observatoire des nuisances aériennes cité plus haut » que la vocation naturelle de l'aéroport est euro-régionale et que l'état du marché ne justifie en

aucun cas l'extension qui consisterait à créer de toute pièce un second aéroport en zone urbanisée. (construction d'une tour de contrôle, d'un aérogare, de 2 pistes, des taxiways et une zone de maintenance).

Si l'aéroport disposait de tous les atouts utiles et évidents, il ne serait pas nécessaire de battre le rappel des entreprises pour « peser dans le débat national ». Ces « irresponsables » veulent arriver à leurs fins par tous les moyens: Le cynisme ne les arrête pas puisqu'ils osent prétendre que seulement 15 000 riverains sont concernés au lieu de 230 000.

Vous ne partagez pas leur avis.... Faites-leur savoir à l'adresse suivante :

LE GRAND LYON
A l'attention de Claire Wantz
20 rue du Lac – BP 3103
69 399 Lyon cedex 03
04 78 63 49 41
ewantz @grandlyon.org

Courrier, manifeste et questionnaires sont publiés sur le site internet de l'ACENAS
<http://assoc.wanadoo.fr/acenas>

CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE

Le nouvel exercice commence dès juin 2003,
Pensez à renouveler votre adhésion

Et notez que

L'assemblée générale se tiendra exceptionnellement le

mardi 30 septembre à 20 H 30

salle de la concorde à Saint Laurent de Mure.
 (cet avis tient lieu de convocation)

ORDRE DU JOUR :

- Bilan financier
- Bilan moral
- Les projets (nouveaux recours en justice, actions de terrain)
- Actualité (nouvelles zones inconstructibles, la commission parlementaire, décision LYON 3^{ième} aéroport parisien !,)
- Election du CA
- **Le pot de l'amitié**



A.C.E.N.A.S. Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon
 Mairie d'Heyrieux
 38540 HEYRIEUX
Satolas

Tél / fax: 04.72.48.76.79 e-mail: acenas@wanadoo.fr

ADHESION JUIN 2003 / JUIN 2004

- Première adhésion
 Renouvellement

Nom:	Prénom:
Nom:	Prénom:
Adresse :	
e-mail (pour transmission infos):	Tél:

- Adhésion par personne pour l'exercice juin 2003/juin 2004 :
 ___ x 5 € ou ___ x 10 € (membre bienfaiteur)

- Je suis prêt à distribuer le bulletin dans mon quartier oui non

● En plus de mon adhésion, j'apporte mon soutien financier aux actions de l'ACENAS et je fais un DON de : 10 € 20 € 50 € autres: ..
 (Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Note d'information: En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

Date :

Signature :